

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 29 juin 2017

N° 02
Objet : Désignation des délégués
et suppléants au Syndicat mixte
de Vallongues

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt et un du mois de juin 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : VIVOS Patrick

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARTOLINI Bernard, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Martine, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'à 19h30), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle (jusqu'à 19h40), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles (jusqu'à 19h20), PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, ROCHAT Jacques (jusqu'à 19h39), SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel (jusqu'à la délibération n°15), TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BARBERO Christian a donné pouvoir à TONELLI Corinne
BONNET Brigitte a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FIAERT Claude (à partir de la délibération n° 4)
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
ESMIOL Gérard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à BONNET Martine
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles (à partir de la délibération n° 16)
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VILLARD René a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

AUZET Guy	SFRECOLA Alain
AYMES Bernard	EYMARD Max
BALIQUE François	FONTAINE Sonia
BARTOLINI Jean-Louis	MUNOZ MALDONADO Julien
REINAUDO Patrick,	SEVENIER Jean
RONDEAU Daniel	

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2017

Application agréée E-legal.com

004-200067437-20170629-02_29062017-DE

Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :

L'ex CCABV avait la compétence « gestion et développement des chenils ». Cette activité était exercée conjointement avec le syndicat Mixte de fourrière de Vallonges pour 7 communes du territoire de l'ex-CCABV.

L'arrêté interpréfectoral du 19 août 2014 porte représentation-substitution par la communauté de communes Asse Bléone Verdon des communes de au sein du Syndicat intercommunal pour l'exploitation de la fourrière de Vallonges.

Conformément à l'arrêté interpréfectoral du 19 août 2014 et aux statuts du syndicat intercommunal pour l'exploitation de la fourrière de Vallonges, la CCABV disposait de deux délégués par communes concernées.

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération, créé au 1^{er} janvier 2017, dispose de l'intégralité des compétences exercées précédemment par les communautés de communes fusionnées. A ce titre, elle exerce la compétence « gestion et développement des chenils » sur le territoire de l'ex CCABV.

L'arrêté préfectoral n°2017-136-012 du 16 mai 2017 porte représentation-substitution de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération à l'ex CCABV au sein du syndicat mixte de Vallonges.

Provence Alpes Agglomération dispose au sein du comité syndical intercommunal pour l'exploitation de la fourrière chiens et chats errants de Vallonges, d'un nombre de sièges égal au nombre dont disposait la CCABV avant substitution.

En application de l'article L5711-1 du CGCT, les délégués siégeant en représentation substitution sont élus parmi les conseillers communautaires ou parmi les conseillers municipaux des communes membres.

Il est proposé de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune, parmi les conseillers communautaires ou municipaux des communes membres.

Madame la Présidente fait appel à candidature.

Les candidatures sont les suivantes :

Titulaires

PAUL Gilles
LEJOSNE Patrick
BRUN Patricia
AILLAUD Jean Pierre
URQUIZAR Danièle
PIERRISNARD Jacqueline
BOURJAC Jean Marie
DE VALCKENAERE Gilles

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2017

Application agréée F-Logiste.com

004-200067437-20170629-02_29062017-DE

Suppléant

CLOET Cécile.
CARDOSO-SOARES Emmanuelle
LIONS Nicolas
MENS Jacques
BARONCELLI Chantal
DONNADIEU Magalie
RIMBAUD Jacqueline

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement est assuré par monsieur Benoit CAZERES et Monsieur LE CORRE Thibaut, nommés assesseurs.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 69
Nombre de bulletins : 69
Nuls : 1
Blancs : 0

Titulaires

PAUL Gilles : 65 voix
LEJOSNE Patrick : 65 voix
BRUN Patricia : 64 voix
AILLAUD Jean Pierre : 65 voix
URQUIZAR Danièle : 65 voix
PIERRISNARD Jacqueline : 62 voix
BOURJAC Jean Marie : 63 voix
DE VALCKENAERE Gilles : 11 voix

Suppléants

CLOET Cécile : 68 voix
CARDOSO-SOARES Emmanuelle : 68 voix
LIONS Nicolas : 68 voix
MENS Jacques : 65 voix
BARONCELLI Chantal : 67 voix
DONNADIEU Magalie : 68 voix
RIMBAUD Jacqueline : 68 voix

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2017

Application agréée e-legalite.com

004-200067437-20170629-02_29062017-DE

Vu les résultats du scrutin, les membres suivants sont désignés délégués pour représenter la Communauté d'Agglomération au syndicat de fourrière de Vallongues :

Titulaires

PAUL Gilles
LEJOSNE Patrick
BRUN Patricia
AILLAUD Jean Pierre
URQUIZAR Danièle
PIERRISNARD Jacqueline
BOURJAC Jean Marie

Suppléant

CLOET Cécile.
CARDOSO-SOARES Emmanuelle
LIONS Nicolas
MENS Jacques
BARONCELLI Chantal
DONNADIEU Magalie
RIMBAUD Jacqueline

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

